



Comment mettre en place une démarche environnementale ISO14001 ou EMAS ?

Déroulement de la session :

- Durée : 3 jours
- Nombre de participants : 12 maxi

PROGRAMME

1 – Les atouts et les freins d'une démarche environnementale

2 – Présentation des normes de la série ISO14000

- Des normes orientées sur l'organisation, les produits et les services

3 – Analyse de la norme ISO14001 v2004 à travers le PDCA :

- L'étape préalable : définir le projet de son entreprise
- Poser les bases du système de management environnemental
 - Réaliser l'analyse environnementale d'un site
 - Réaliser l'analyse réglementaire d'un site
 - Etablir le programme de management environnemental, les objectifs et les cibles
- Mettre en oeuvre les moyens
 - Définir les moyens humains
- Définir les moyens techniques (maîtrise opérationnelle et situations d'urgence)

4 – Analyse du règlement EMAS

- Les exigences complémentaires à la norme ISO14001
- La déclaration annuelle environnementale

5 – Outils d'évaluation

- Mesurer, contrôler, auditer
- Mettre en place des actions correctives et préventives
- L'évaluation de la performance environnementale

6 – Les procédures applicables pour la certification

7 – Etude comparative

- Comment intégrer la norme ISO14001 ou le règlement EMAS à d'autres référentiels déjà en place (ISO9001, OHSAS18001) ou dans une démarche de Développement Durable ?

Objectifs

Maîtriser le contenu des référentiels

Savoir intégrer ces référentiels aux démarches engagées

Connaître les étapes clés de la procédure de certification / vérification environnementale

Public concerné

- Responsables du service environnement
- Techniciens du service environnement
- Chargés de l'environnement

Pédagogie et moyens

Vidéo-projecteur
Manuel de formation

Pré-requis

Aucun



Demarches Environnementales

Industrie, services, administrations, établissements publics,
collectivités locales... sont invitées à mettre en oeuvre
une **démarche environnementale**.

Formation

Mise en place d'une
**Démarche
Environnementale**
ISO 14001 ou
EMAS ?

Assistance Technique & Accompagnement

Ponctuel ou dans son ensemble

Analyse environnementale du périmètre engagé
"photo" des pollutions engendrées par chaque activité

Réalisation de l'audit réglementaire

Elaboration de
votre système de
management
environnemental
basé sur la norme
ISO14001

Etablissement de
votre système de
management
environnemental
basé sur le
règlement EMAS

Construction de
votre Plan
Environnement
Collectivités (PEC)

Conduite d'audit de votre
système de management environnemental

3 VALEURS CLES :

- la réglementation environnementale,
- la prévention des pollutions,
- l'amélioration continue.

4 ENJEUX :

- Juridique : Conformité avec la législation,
- Managerial: Fédérer le personnel,
- Stratégique : Valoriser l'image de l'entreprise,
- Economique : Réduire la consommation d'eau, d'électricité, fuel...

La norme **ISO14001** ; elle présente l'ensemble des exigences pour mettre en place un Système de Management Environnemental au sein d'un organisme quel qu'il soit.

Le **règlement EMAS** (appelé également SMEA ou éco-audit) renforce la norme ISO 14001 par une déclaration annuelle.

Le **Plan Environnement Collectivités** ; pour toutes les collectivités, il est composé de plusieurs étapes à franchir pour mettre en oeuvre un Système de Management Environnemental (ex. : ISO14001).



Siège Social

7 ZA de Mané Lenn
56950 Crac'h
Tél.: 02 97 59 11 11
Fax : 02 97 59 11 12
contact@cepim.fr
www.cepim.fr

Bordeaux

40, Cours de Verdun
33000 Bordeaux
Tél.: 05 56 79 63 94
bordeaux@cepim.fr

Lyon

33 b Rue République
69002 Lyon
Tél.: 04 72 16 33 60
lyon@cepim.fr

Nantes

36, Rte Chap s/Erdre
44300 Nantes
Tél.: 02 40 59 70 98
nantes@cepim.fr

Paris

10, Rue du Colisée
75008 Paris
Tél.: 01 56 88 29 71
paris@cepim.fr

Informations & Conseils

Ensemble, construisons votre projet

Bruno LE BERRE

Conseiller Environnement
Tél. : 02 97 59 15 51
@ : bruno.leberre@cepim.fr

Matthieu LEMONNIER

Ingénieur Environnement
Tél. : 02 97 59 15 51
@ : matthieu.lemonnier@cepim.fr



Themes	Formations	Assistance technique & Accompagnement
Agenda 21 local	- Mise en place de l'Agenda 21 local d'un territoire	- Elaboration de l'Agenda 21 local de votre territoire - Evaluation de la mise en œuvre de votre Agenda 21 local
Plan Climat-Energie Territorial (PCET)	- Mise en place du Plan Climat-Energie d'un territoire	- Réalisation de l'étape de préfiguration du Plan Climat-Energie Territorial - Elaboration du Plan Climat-Energie de votre territoire - Evaluation de la mise en œuvre de votre Plan Climat-Energie Territorial
Bilan Carbone®	-	- Bilan Carbone® évènementiel - Bilan Carbone® - Entreprises - Bilan Carbone® - Territoire Collectivités
Démarches environnementales	- Mise en place d'une démarche environnementale ISO 14001 ou EMAS	- Analyse environnementale du périmètre engagé - Réalisation de l'audit réglementaire - Elaboration de votre système de management environnemental (ISO14001, EMAS, PEC) - Conduite d'audit environnemental
Gestion des déchets	- Initiation à la gestion des déchets industriels - Valorisation des déchets de chantier - Réalisation d'un audit déchets	- Etude et optimisation des flux de déchets
Construction durable & Economies d'énergie	- Amélioration de la performance énergétique des bâtiments	- Optimisation des consommations d'énergie dans les bâtiments (électricité, eau, gaz...) - Thermographie : Repérage des déperditions thermiques dues à une mauvaise isolation
Plan Vert	- Mise en place d'un Plan Vert	- Elaboration du Plan Vert de votre établissement d'enseignement supérieur, de votre université ou de votre grande école
Analyse du cycle de vie (ACV)	-	- Analyse du Cycle de Vie d'un produit suivant la série des normes ISO14040
Eco-gestes	- Le Développement Durable au quotidien : éco-gestes et bonnes pratiques	-



Siège Social

7 ZA de Mané Lenn
56950 Crac'h
Tél.: 02 97 59 11 11
Fax : 02 97 59 11 12
contact@cepim.fr
www.cepim.fr

Bordeaux

40, Cours de Verdun
33000 Bordeaux
Tél.: 05 56 79 63 94
bordeaux@cepim.fr

Lyon

33 b Rue République
69002 Lyon
Tél.: 04 72 16 33 60
lyon@cepim.fr

Nantes

36, Rte Chap s/Erdre
44300 Nantes
Tél.: 02 40 59 70 98
nantes@cepim.fr

Paris

10, Rue du Colisée
75008 Paris
Tél.: 01 56 88 29 71
paris@cepim.fr

CEPIM Environnement **faire du développement durable** un investissement rentable.

Informations & Conseils

Ensemble, construisons votre projet

Bruno LE BERRE

Conseiller Environnement

Tél. : 02 97 59 15 51

@ : bruno.leberre@cepim.fr

Matthieu LEMONNIER

Ingénieur Environnement

Tél. : 02 97 59 15 51

@ : matthieu.lemonnier@cepim.fr